



Paris, le 22 janvier 2018

Communiqué de presse

Mouvement dans les prisons : Nicole Belloubet, ministre de la Justice, poursuit le dialogue

La ministre de la justice, Nicole Belloubet, réaffirme son soutien et sa solidarité aux surveillants victimes d'agressions graves et intolérables. Elle mesure les difficultés et les risques auxquels ils sont confrontés à chaque déplacement qu'elle effectue, depuis son entrée en fonction, dans les centres pénitentiaires.

Les organisations syndicales ont appelé à un blocage des prisons ce lundi 22 janvier 2018. Nicole Belloubet en appelle à la responsabilité de chacun afin que la sécurité et le fonctionnement des établissements pénitentiaires soient assurés.

La direction de l'administration pénitentiaire a mené dès le samedi 13 janvier des discussions soutenues avec les syndicats et a proposé des avancées concrètes pour renforcer la sécurité des personnels :

- 1100 emplois supplémentaires créés sur 4 ans pour combler les postes vacants,
- le renforcement des équipements de sécurité,
- la mise en place de quartiers spécifiques, totalement séparés du reste de la détention, pour la prise en charge des détenus violents.

Ces propositions n'ont finalement pas été acceptées par les personnels.

La ministre de la justice souhaite reprendre immédiatement le dialogue. C'est la raison pour laquelle elle recevra, dès ce jour, l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Contact presse – Cabinet du garde des sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr